
Le Département d'orientation professionnelle (DOP) de l'Université de Sherbrooke est à la recherche de **personnes superviseures en counseling à la maîtrise en orientation** pour la session d'automne 2019.

Sous la direction du professeur responsable de la Clinique d'orientation, la personne superviseure assume les fonctions de supervision pédagogique et d'évaluation des apprentissages et des compétences mobilisées par les personnes étudiantes en orientation dans un processus de counseling de carrière ayant lieu dans le cadre d'une activité pédagogique.

Les tâches et responsabilités comprennent notamment : l'encadrement et le soutien de la personne étudiante dans toutes les étapes du processus de counseling de carrière; la tenue d'un dossier de supervision; la collaboration avec les personnes responsables des activités pédagogiques; l'évaluation des compétences relationnelles, professionnelles et de la tenue de dossier; l'accompagnement de la personne étudiante dans son plan de développement continu des compétences.

Le travail de supervision est réalisé dans les locaux de la Clinique d'orientation du DOP. Avec entente, il est également possible de réaliser la supervision à distance via une plateforme d'échanges (Skype, Facetime, etc.).

Qualifications requises :

- Détenir un diplôme universitaire de maîtrise en orientation ou l'équivalent;
- Avoir de l'expérience en supervision ou en enseignement (un atout);
- Posséder d'excellentes habiletés relationnelles.

Exigences (selon le Code des professions) :

- Être membre de l'Ordre des conseillers et conseillères d'orientation du Québec (OCCOQ) depuis au moins 3 ans;
- Avoir exercé sa profession pendant au moins 3 ans au cours des 5 dernières années;
- Ne pas avoir fait l'objet d'une radiation temporaire ou permanente, d'une limitation ou d'une suspension du droit d'exercer des activités professionnelles imposée par le conseil de discipline de l'Ordre ou par le Tribunal des professions;
- Ne pas avoir fait l'objet d'une décision du Conseil d'administration de l'Ordre imposant un stage ou un cours de perfectionnement, une limitation ou une suspension de son droit d'exercer des activités professionnelles ou la radiation du tableau de l'Ordre, au cours des 5 années précédant la date à laquelle la personne doit agir comme personne superviseure;
- La personne superviseure doit tenir un dossier de supervision en y consignant ses interventions.

Charge de travail et rémunération :

Les supervisions sont réalisées selon un horaire flexible. Elles débutent vers la fin septembre et se terminent à la fin du trimestre d'automne. Les personnes superviseures doivent assurer 4 rencontres de supervision d'une durée d'une heure chacune, ce qui exige approximativement l'équivalent en préparation. Les supervisions ont lieu généralement aux 2 semaines. Selon vos disponibilités, vous pouvez prendre la charge de 1 à 15 personnes étudiantes. La rémunération associée à chaque personne étudiante pour l'ensemble du processus est d'environ 440\$. Aussi, le temps consacré à la supervision peut être comptabilisé à titre d'heures de formation continue auprès l'OCCOQ.

Pour soumettre votre candidature, veuillez nous contacter par courriel à Yann.Le.Corff@USherbrooke.ca afin que l'on vous achemine une fiche descriptive à compléter. Nous recevrons les candidatures jusqu'au **16 août 2019, 11h** à la même adresse courriel. Vous pouvez également nous écrire si vous souhaitez de plus amples informations sur cette offre d'emploi.

Nous remercions toutes les personnes candidates. Toutefois, nous communiquerons seulement avec les personnes retenues.